



## Communiqué

Paris, le 26 février 2021

### **Annonce appel d'offres ligne de refinancement à 36 mois (LR36)**

Le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé le 16 décembre 2020 de mettre en œuvre une nouvelle ligne de refinancement à 36 mois (LR36) d'un montant de 25 milliards de XPF au taux de 0,00 % avec une date de règlement au 26 mars 2021.

L'IEOM ouvrira un appel d'offres pour cette ligne le **lundi 22 mars 2021** et en précisera alors les autres caractéristiques.

Les établissements de crédit devront remettre à l'IEOM les créances ACC et les créances GAR qu'ils souhaitent mobiliser en garantie pour cette ligne de refinancement lors des dernières plages de remise ACC et GAR qui précéderont l'ouverture de l'appel d'offres, soit la première semaine de mars (semaine 9) pour la remise ACC et la semaine précédant l'ouverture de l'appel d'offres (semaine 11) pour la remise GAR.

Les modalités des lignes de refinancement (LR) et du Dispositif de garantie sont précisées dans la NIEC « Documentation générale de politique monétaire de l'IEOM ».